

Avis d'attribution

Section I : Pouvoir adjudicateur

NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

La commune de Fresnes, coordonnateur du groupement de commandes composé de la ville de Fresnes et du Syndicat intercommunal des établissements du second cycle du second degré du district de l'Hay-les-Roses 1, place Pierre et Marie Curie - B.P. 104 - 94267 FRESNES Cedex.

Ce groupement a été formé tel que défini à l'article 8 du décret n° 2008-975 du 1^{er} août 2006 du Code des marchés publics.

Section II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché :

Marché de maintenance préventive et curative de l'ensemble des extincteurs mobiles des bâtiments communaux et du Syndicat intercommunal

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Marché de services.

Lieu d'exécution : Fresnes 94260

II.1.3) L'avis implique :

La conclusion d'un accord-cadre.

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

Le présent marché a pour objet la maintenance préventive et curative de l'ensemble des extincteurs mobiles des bâtiments communaux de la ville de Fresnes et du syndicat intercommunal.

Il est précisé que la première année du marché (année 2011), seuls les bâtiments communaux, devront faire l'objet des prestations de maintenance (selon DPGF n°1).

En cas de reconduction, les années suivantes, les prestations de maintenance s'effectueront tant dans les bâtiments communaux comme sur les bâtiments du syndicat intercommunal (selon DPGF n°2 années 2012-2013 et 2014).

A titre informatif, le nombre d'extincteurs est de 840, répartis sur l'ensemble de la commune et du syndicat.

Section III: Procédure

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Procédure adaptée. Marché forfaitaire.

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

- Critère n° 1 : prix, pondéré à 60 %

- Critère n° 2 : valeur technique basée sur le mémoire technique qui détaillera les moyens mis en oeuvre, la qualification du personnel pour exécuter les prestations ainsi que l'organisation et la méthodologie que le titulaire mettra en place et le modèle type d'un dossier de vérification, pondéré à 40 %

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

Date et numéro de l'avis de publicité de mise en concurrence :

Avis du : 17 juin 2011 - n° **427029** sur le BOAMP

Section IV : Attribution du marché

MARCHÉ no : 11070

IV.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

Le 13/10/2011

IV.2) NOMBRE D'OFFRES REÇUES : 4

IV.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE EN FAVEUR DUQUEL UNE DÉCISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ A ÉTÉ PRISE :

Société SICLI

22, rue Robert Witchitz CS 50005

94851 IVRY SUR SEINE

IV.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ

Montant forfaitaire annuel TTC : 5740.68 euros

Section V : Renseignements complémentaires

DATE DU PRÉSENT AVIS :

03/01/2012